



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,  
chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences  
des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des  
services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre  
et Miquelon,

Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Ski nautique-wakeboard, disciplines  
associées et tous supports de glisse tractés du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 03/12/2020,

### **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,  
spécialité Educateur sportif mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous  
supports de glisse tractés traction câble est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance</b>		
BP4ALP201312	Monsieur	BORDE	Matthias
BP4ALP201313	Monsieur	BOURSIER	Clément
BP4ALP201314	Monsieur	CHAPTAL	Jean-Antoine
BP4ALP201315	Madame	FROSSARD	Séverine-Sybille
BP4ALP201316	Monsieur	MAUREL	Louis
BP4ALP201317	Monsieur	MIJOULE	Gullhem
BP4ALP201318	Monsieur	NIEHCICKI	Joseph
BP4ALP201319	Monsieur	TARAZONA	Quentin
BP4ALP201320	Monsieur	VIVISH	Kékoa

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de  
Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 03/12/2020

P/ Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale,  
et par délégation,  
la cheffe de service



Marie-Jeanne EHLINGER

